



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Appichée le
30/03/2026

2026-008

Nombre
de Conseillers :
en exercice -23-
présents 22
votants 23

L'an DEUX MILLE VINGT SIX
Le 20 mars 2026

le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PIEST-TAURION, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Béatrice LE GUEN, maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 16 mars 2026

PRÉSENTS : Mme LE GUEN, Maire ; Mme BESSE, M. FOURNIER, Mme FOUCAUD, M. CHEVALIER
Mme CHAPUT, M. PREUILH, Adjoints ; Mme PAGLIONE-BISMUTH, Mme LAURENT, M. LACOUCHIE
M. POUmeroULY, Mme DA SILVA, M. DUJARDIN, Mme ANDRAUD, M. BERGERON, M. BERTOLLE
Mme BRUNET-CARPE, Mme LACOMBE, M. DARNÉ, Mme MAY, M. COIFFARD, M. ANDRIEUX

ABSENTS : M. LACOUR

Pouvoirs : M. LACOUR donne pouvoir à M. FOURNIER

Madame Eliane LAURENT a été élue secrétaire de séance.

**COMMISSION DE SUIVI DU SITE PRIMAGAZ
DESIGNATION DES REPRESENTANTS**

Madame le Maire informe l'assemblée qu'une commission de suivi de site relative à l'établissement PRIMAGAZ a été créée par arrêté préfectoral en date du 19 novembre 2013. Les membres sont désignés pour une durée de cinq ans.

Cette commission a pour vocation d'anticiper les dangers ou les inconvénients liés à la présence de l'entreprise PRIMAGAZ.

Au sein de cette commission sont représentés : la commune d'implantation de l'entreprise, les communes voisines, les services de l'État, les riverains, les associations de protection de l'environnement ainsi que l'exploitant.

À la suite du renouvellement du Conseil municipal, il convient de procéder à la désignation de ses représentants (**deux titulaires et deux suppléants**) :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **DESIGNE** les représentants de la commune à la commission de suivi du site PRIMAGAZ :

Titulaires	Suppléants
- Béatrice LE GUEN	- Louis DARNÉ
- Pierre CHEVALIER	- David BERTOLLE

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

le 26 MARS 2026
DL - BCLI - 2

Pour Copie conforme
le 26 mars 2026
Maire,
Béatrice LE GUEN